

terminer aux Dunes.

*Détachemens d'Allemagne pour Flandres.*

VII. Outre les neuf à dix mille hommes que Mr. de Marlin avoit conduit d'Allemagne aux Pais-Bas, avec lesquels il ne put arriver que quelque jours après la Bataille de Ramelies, Mr. de Villars détacha de l'Armée du Rhin 20. Bataillons & six Escadrons de Carabiniers qui passerent le dernier Juin la Moselle à Thionville; Ce Detachement fut suivi peu de jours après d'un autre de dix Bataillons & de 20. Escadrons, qui marchoient à grandes journées vers la Flandres.

*Armée de M. de Vendôme.*

On prétend qu'à l'arrivée de Mr. de Vendôme, il trouvera une nombreuse Armée Françoisse, sous son Commandement absolu, & que Mr. de Baviere se mettra à la tête des troupes Valonnes, des Espagnoles, des Bavarois & des Liegeois; qui composeront un corps assez considerable, pour faire diversion.

*Celle de Mr. de Baviere.*

*Amnistie pour les Déserteurs.*

VIII. Par une Ordonnance du premier Juillet 1706. le Roi accorde une amnistie générale, en faveur des Cavaliers, Dragons & Soldats François qui ont deserté; même pour ceux qui ont été pris, & qui ne sont pas encore jugez, pourvu qu'avant le premier Septembre 1706. ils reviennent prendre parti dans les Regimens employez dans les Armées de Sa Majesté, & qu'ils y servent pendant 4. années, dont ils rapporteront des certificats. Sa M. declarant en même tems que ce sera la dernière amnistie qu'Elle accordera aux Déserteurs de ses troupes. Cette Ordonnance a été lûë à la tête des Armées, & affichée sur les frontieres, ce qui a déjà produit le retour d'un très grand nombre de Déserteurs de cette nation.